

**PREFECTURE DES PYRENEES-ATLANTIQUES  
INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE  
L'ENVIRONNEMENT**

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

**COMMUNE DE LOURENTIES**

Le public est informé qu'en application de l'arrêté préfectoral du **27 DEC. 2019** il sera procédé pendant un mois du 24 janvier 2020 au 25 février 2020 inclus à 12h00 à une enquête publique sur la demande d'autorisation présentée par la SCEA DOMENYUC (gérante : Mme Sandrine PAYBOU) dont le siège social est situé 24 chemin de Brune à ASSON (64800) afin de procéder à l'extension de son élevage porcin sis sur le territoire de la commune de LOURENTIES 23 chemin des Moulins, parcelles 41, 43, 46, 47, 48, 49, 51, 54, 55, 58 section ZB pour les bâtiments existants et le projet, et parcelle 37 section ZM pour la fosse à lisier.

Le dossier de demande d'autorisation comporte une étude d'impact.

Le responsable du projet est la SCEA DOMENYUC (gérante : Mme Sandrine PAYBOU),

Cette activité est soumise à autorisation environnementale par référence à la rubrique :  
**n°3660 : élevage intensif de porcs avec plus de 2000 emplacements pour les porcs de production de plus de 30 kg.**

**Capacité de l'installation : 3888 porcs de production et 1784 porcelets en post sevrage soit au total 4245 animaux-équivalents.**

Le siège de l'enquête est la commune de LOURENTIES. Les communes de **ANDOINS, ARRIEN, ESLOURENTIES-DABAN, ESPECHEDE, ESPOEY, LIMENDOUS, LOMBIA, SAUBOLE (64) GARDERES et LUQUET (65)** sont situées dans le rayon d'affichage de 3km autour de l'installation projetée et/ou d'épandage, les communes de **GER et SEDZERE** sont concernées par le plan d'épandage.

M. Joseph FERLANDO, major de gendarmerie en retraite, a été désigné par la présidente du tribunal administratif de Pau en qualité de commissaire enquêteur. Il se tiendra à la disposition du public lors des permanences suivantes en mairie de LOURENTIES

**Le vendredi 24 janvier 2020 de 9h00 à 12h00**

**Le vendredi 31 janvier 2020 de 15h00 à 18h00**

**Le mardi 04 février 2020 de 9h00 à 12h00**

**le samedi 15 février 2020 de 9h00 à 12h00**

**Le mercredi 19 février 2020 de 14h00 à 17h00**

**Le mardi 25 février 2020 de 9h00 à 12h00**

Le dossier d'enquête et l'avis d'enquête seront consultables :

- en version papier à la mairie de LOURENTIES, place de l'Église 64420 LOURENTIES du 24 janvier 2020 au 25 février 2020 inclus, le mardi de 8h00 à 12h00 et le vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

- en version papier et sur un poste informatique à la préfecture des Pyrénées-Atlantiques –Bureau de l'aménagement de l'Espace – 2 rue Maréchal Joffre à PAU, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16H00 – Entrée 4 – 3<sup>e</sup> étage – porte 302.

- sur le site internet de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques : [www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr-page\\_d'accueil-enquetes\\_publicques](http://www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr-page_d'accueil-enquetes_publicques).

Le public pourra formuler ses observations et propositions pendant la durée de l'enquête soit :

- sur les registres d'enquête disponibles à la mairie de LOURENTIES et à la préfecture aux jours et heures d'ouverture du public,

- par courrier postal à la mairie de LOURENTIES, siège de l'enquête, au nom du commissaire enquêteur

- par voie électronique à l'adresse : [pref-amenagement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr](mailto:pref-amenagement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr)

Ces observations seront consultables sur le site internet de la Préfecture des Pyrénées-Atlantiques.

Toute observation, courrier ou mail réceptionné après le 25 février 2020 à 12h00, ne pourra être pris en considération par le commissaire enquêteur.

La décision préfectorale susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront consultables pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, à la préfecture, sur le site internet de la préfecture : [www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr-page d'accueil -enquetes\\_publicques](http://www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr-page_d'accueil_-enquetes_publicques), ainsi qu'en mairie de LOURENTIES.

Fait à PAU, le 27 DEC. 2019

Pour le Préfet et par délégation,  
Le secrétaire général,

Eddie BOUTTERA